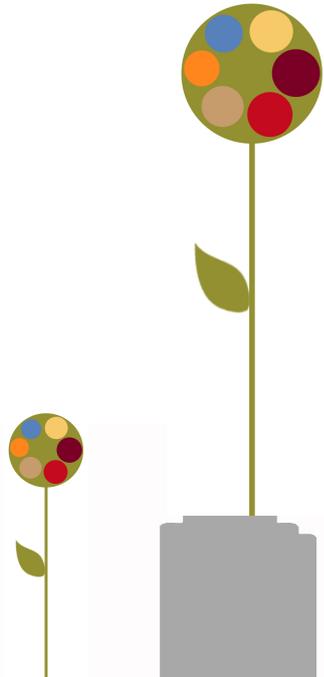


FAMILLES ACTIVES au CENTRE SOCIAL



Livret d'accueil



1, bd de Groslay - 35300 FOUGERES
Tel: 02 99 94 45 22
www.famillesactives.org



Centre Social
FOUGERES



Fougères

L' Association Familles Actives au Centre Social est adhérente à la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne. Nous, nous retrouvons alors dans la Charte des Centres Sociaux et Socioculturels de France fédérés,

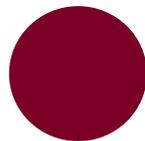


Notre conception du Centre Social et socioculturel

Le Centre Social et Socioculturel entend être un foyer d'initiatives portées par des habitants associés et appuyés par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres Sociaux et Socioculturels fédérés se réfèrent aux actions et aux expressions publiques à trois valeurs fondatrices: la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.



La dignité humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des Centres Sociaux

La solidarité

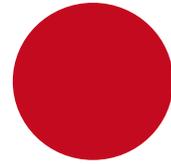
Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des Centres Sociaux et Socioculturels depuis leurs origines

La démocratie

Opter pour la démocratie c'est pour les Centres Sociaux et Socioculturels vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.



I. Les Centres Sociaux



a) Historique

Ils sont issus des "oeuvres sociales" qui considéraient que les habitants ouvriers devaient s'organiser localement pour prendre leur vie en main. Leur développement s'amplifie après 1945 grâce à l'investissement de l'Etat. Leur expérience, leur implantation au coeur des espaces de vie quotidienne, leur gestion locale et leur pratique de réseau en font des acteurs reconnus. En 1971, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) décide d'étendre sa prestation de services aux centres sociaux, décision confirmée par la circulaire de 1984, qui fixe les conditions de l'agrément des centres par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) locales.

b) Implantation

Les Centres Sociaux sont surtout implantés dans les grandes villes et leur banlieue, mais on en trouve également, dans les petites et moyennes villes. Il en existe plus de 200 en secteur rural et, le plus souvent, ils ont une vocation cantonale.



c) Gestion et financement

La gestion des centres sociaux est confiée soit à une CAF, MSA, municipalité ou une association.

Les Centres Sociaux font l'objet d'un agrément par la Caisse d'Allocations Familiales, renouvelé sur la présentation d'un projet social d'une durée de trois à quatre ans, élaboré avec les habitants et concerté avec les partenaires.

Référé aux caractéristiques du territoire, ce projet s'appuie sur un diagnostic des besoins du territoire et une évaluation des actions menées.

Cet agrément délivré par la CAF ouvre droit à la prestation de service au titre de la fonction d'animation globale et de coordination.

Les autres recettes de fonctionnement sont :

- * Les contributions des collectivités locales
- * Le remboursement des services rendus
- * Les contributions des usagers (adhésions + participations)
- * Le financement d'actions et services spécifiques

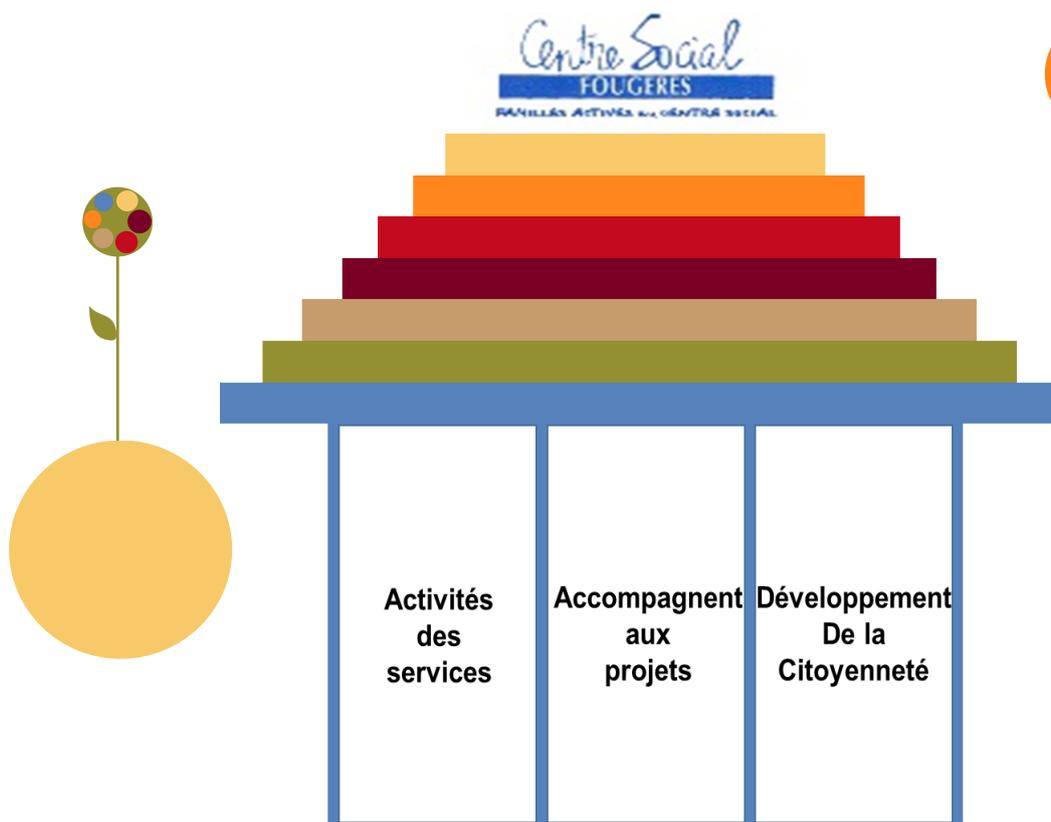
II- Le Centre Social de Fougères

Le centre social est géré depuis 2003 par l'association « Familles Actives Au centre Social » (FACS).

C'est un lieu d'accueil, d'information, d'actions et d'animation globale. Le projet 2019-2022* (*doc consultable à l'accueil et sur le site*) mis en œuvre par les bénévoles et les salariés :

**CONSTRUIRE AVEC les habitants et les partenaires,
AMELIORER ENSEMBLE le quotidien
POUR FAIRE SOCIETE**

- * l'accompagnement et le soutien visant
- * l'épanouissement et le bien être à tous les âges
- * le pouvoir d'agir des habitants.



L'historique du centre social de Fougères

- 1967 **Création du Centre Social dans le centre ville de Fougères**
- 1968 Nouveau service : halte d'enfants
- 1977 Suite à la construction de logements HLM, implantation du Centre Social dans le quartier des Cotterêts
- 1978 Déménagement de la halte au Centre Social des Cotterêts
- 1979 Ouverture d'un point d'accueil Centre de Loisirs
- 1989 La crèche familiale, service de la Ville de Fougères, aménage ses bureaux au Centre Social
Création de la ludothèque
- 1990 Création de bébé-boutique
Création de l'association « Comité d'Animation du Centre Social », animation et sorties familiales (jusqu'en 1997).
Ouverture d'une permanence Relais Assistantes Maternelles, Service de l'action sociale de la CAF.
- 1993 Fermeture centre de loisirs
- 1995 Création de Croque-Livres, accompagnement scolaire sur le quartier de Cotterêts II
- 1996 **Création de l'association d'usagers « FAMILLES ACTIVES au CENTRE SOCIAL ».**
- 1998 Réouverture du centre de loisirs
- 2000 Gestion de La Rencontre, structure d'accueil pour les jeunes par Familles Actives au Centre Social
- 2001 Gestion par la ville de la ludothèque
- 2003 Gestion du Centre Social par Familles Actives au Centre Social
Regroupement de tous les centres de loisirs avec la ville
- 2004 Création du service Education à l'Environnement
- 2011 Autonomie de Bébé Boutique et déménagement
- 2012 Travaux de réhabilitation et d'agrandissement pour multi accueil
- 2014 **Ouverture du nouveau Multi accueil et déménagement de FACS**



a) Nos valeurs communes

Le Centre Social :

- est une approche globale de la personne dans son environnement économique, culturel, social, familial, politique, de voisinage, ...;
- est un espace ouvert à tous les habitants sans distinction ;
- est un appui à la citoyenneté et à l'Education Populaire en sensibilisant, en créant la discussion, le débat ; au développement de l'esprit critique pour que l'habitant soit acteur dans sa cité ;
- est un projet de territoire construit avec les habitants, les collectivités territoriales, les associations partenaires et les acteurs locaux. Il permet de faire émerger des besoins, de mener une action collective, après un diagnostic partagé. L'évaluation permet une durabilité de développement ;
- est un lieu d'innovations, d'expériences et d'expérimentations sociales, animé par des bénévoles et des professionnels ;
- contribue au développement durable.

Les valeurs de l'Education Populaire sont celles de FAMILLES ACTIVES au CENTRE SOCIAL (FACS). C'est donner à chacun les outils nécessaires pour être un acteur du territoire :

- par une action d'éducation, inscrite dans le temps libre en visant l'intégration de nouveaux aspects à son champ culturel et politique ;
- par une éducation permanente qui reconnaît à chacun la volonté de progresser et de se développer à tous les âges de la vie ;
- par une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver la place de citoyen qui lui revient.

L'association FACS a pour orientations :

- d'accueillir la Famille et répondre aux différents besoins
- de favoriser le vivre ensemble en privilégiant l'entraide, le partage et l'expression de tous et en apportant une attention particulière aux publics fragiles.
- de promouvoir le sens collectif et le fait d'être acteur dans la vie de sa cité ...
- de s'inscrire dans le territoire de vie pour initier une dynamique de changement durable des habitants dans leur environnement direct
- d'expérimenter, initier, proposer...

MISSIONS		ORIENTATIONS	OBJECTIFS	UTILITE SOCIALE
CONSTRUIRE AVEC, AMELIORER ENSEMBLE POUR FAIRE SOCIETE	Accompagnement et soutien	À l'épanouissement et au bien être à tous les âges	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre la création, le développement du lien social. - Susciter la solidarité entre les personnes. - Dans l'exercice de la parentalité, valoriser les capacités et les compétences des parents - Faire émerger la responsabilité collective de l'éducation des enfants - Lutter contre l'exclusion et promouvoir l'égalité des chances. - Faciliter l'accès à toutes les cultures pour tous - Favoriser les liens intergénérationnels et interculturels 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la création de relation pour rompre l'isolement - Prendre conscience des autres pour mieux vivre ensemble - Accepter la diversité des cultures, facteur d'enrichissement du territoire - Œuvrer pour plus de mixité sociale
		Au pouvoir d'agir des habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'expression et le développement du bénévolat - valoriser l'engagement - Permettre et faciliter l'apprentissage de notions telles que citoyenneté et démocratie en privilégiant la prise d'autonomie des personnes - Développer la mutualisation entre structures à vocation sociale - Tendre à la co-élaboration avec les partenaires institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux personnes de participer, de comprendre, de s'impliquer dans la vie de la cité - Trouver sa place pour être utile aux autres <i>citoyenneté</i> <i>bénévolat</i> <i>solidarité</i> <i>écocitoyenneté</i>
			<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le territoire et être connu de celui ci. - Privilégier la notion de proximité dans la création d'activités et dans l'offre de services. - Se positionner dans une logique de développement social durable et responsable - Engager les habitants dans une démarche d'économie sociale et solidaire - Miser sur la collaboration pour la cohérence des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès possible à tous par l'information et l'accompagnement - Donner des réponses adaptées aux besoins exprimés (tant individuels que collectifs) - Créer du droit à l'expérimentation pour les personnes sur leur territoire de vie - Co-construire des projets pour améliorer les conditions de vie des habitants - Répondre collectivement aux besoins
			<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la réactivité et la capacité à innover. - Inventer des nouvelles façons de faire avec les habitants et les acteurs locaux - Fédérer autour de l'économie sociale et solidaire locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre de coller aux besoins du mieux vivre des personnes - Favoriser l'émergence d'un dynamisme inter partenarial - Viser l'amélioration permanente via l'évaluation partagée

d) Les partenaires

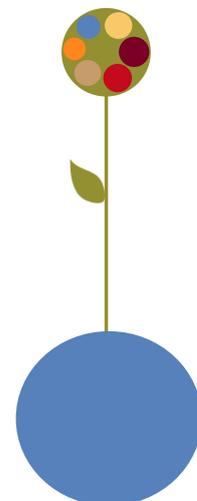
Les actions favorisant la promotion sociale, économique et culturelle sont réalisées en partenariat avec : le CCAS, le CDAS, l'APE2A, la Ville, la Mission Locale, le SMITCOM, le REEPF, tous les partenaires sociaux, les conseils de quartiers, les écoles, les collèges, lycées du pays, le jazz et la java ...

III- l'association FACS

L'adhésion annuelle est obligatoire

5 € par famille au 1er juillet 2015 et 20 € par association

666 familles et 53 associations adhérentes en 2018



a) La composition du Conseil d'Administration

- ↪ **Le président:** Anime le projet de l'Association, représente de plein droit l'Association, assume la responsabilité de l'association
- ↪ **La vice-présidente :** Peut-être appelé à remplacer le président, à représenter l'Association
- ↪ **La trésorière :** Contrôle la gestion financière et le patrimoine de l'Association
- ↪ **La secrétaire :** C'est l'adjoint du président et la mémoire de l'Association
- ↪ **La trésorière adjointe et la secrétaire adjointe:** Peuvent être appelées à remplacer les titulaires en cas de besoin.

b) les bénévoles

Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré d'une manière désintéressée dans une action organisée par l'Association. Dans l'association FACS, le bénévole peut prendre place de différentes manières:

- * participation au conseil d'administration
- * animation d'ateliers « échanges de savoirs »
- * apprentissage du français
- * accompagnement scolaire
- * initiation « Informatique/Internet »
- * compostage collectif
- * réparation de vélos
- * animations ponctuelles.

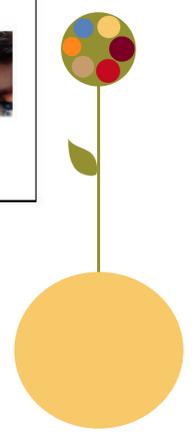
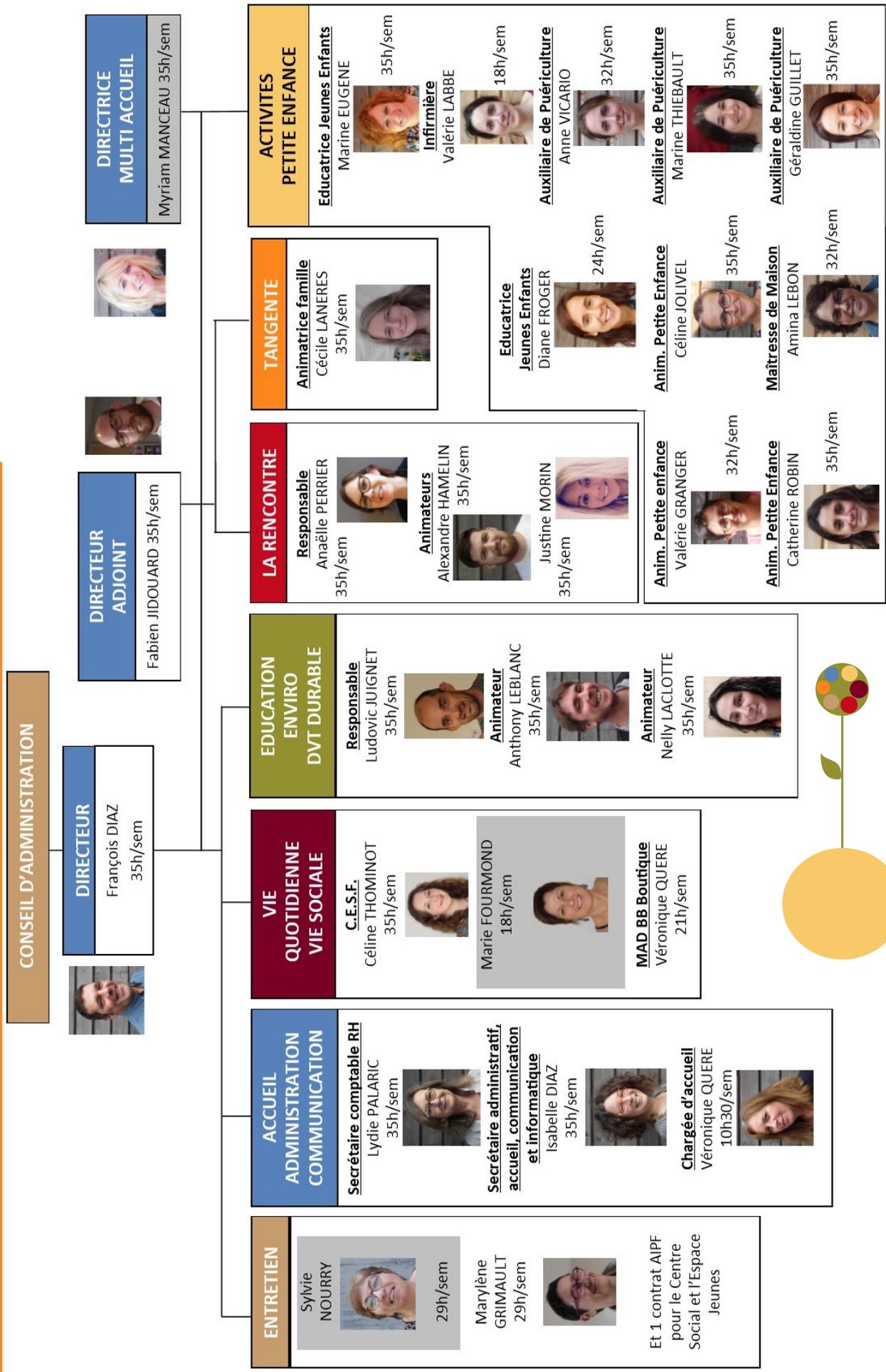
Un accompagnement est proposé à tout bénévole qui s'engage durablement dans une action, une activité régulière.



ORGANIGRAMME 2020

c) Le personnel

Salarié mis à dispo CAF
Salarié FAMILLES ACTIVES



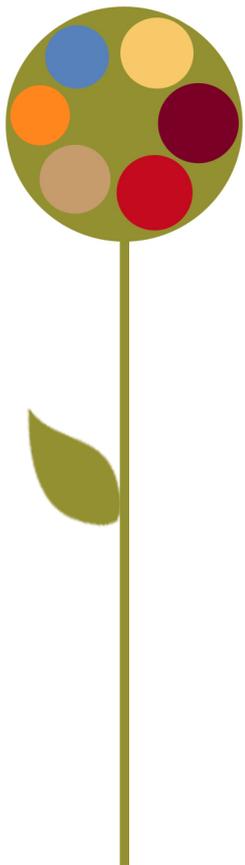
IV L'activité de Familles Actives

Accueil
Centre
ressources

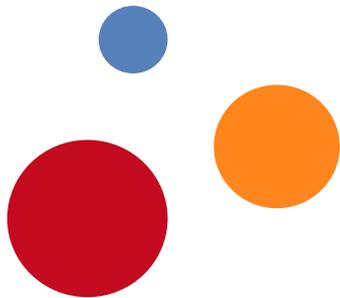
Petite
Enfance

Enfance

Jeunesse



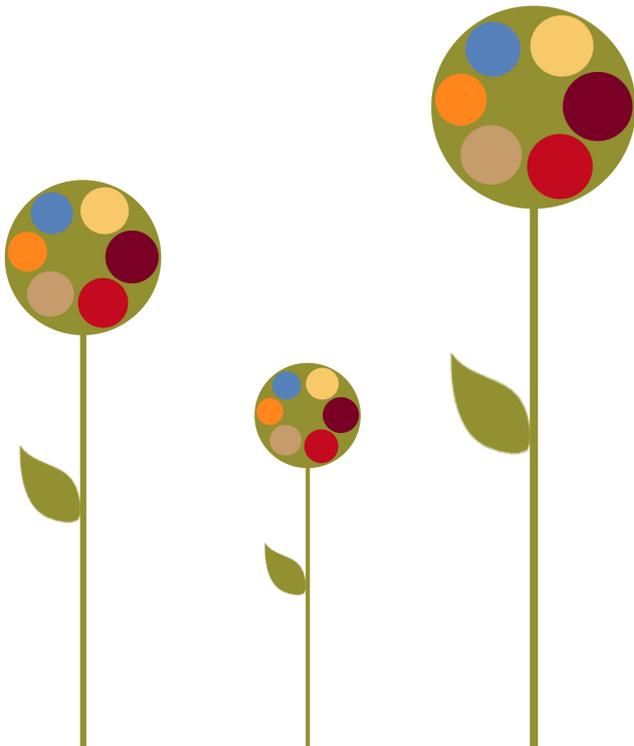
Adultes



Education à l'Environnement



Temps forts



FAMILLES ACTIVES au CENTRE SOCIAL - 2020/2021

27/10/2020

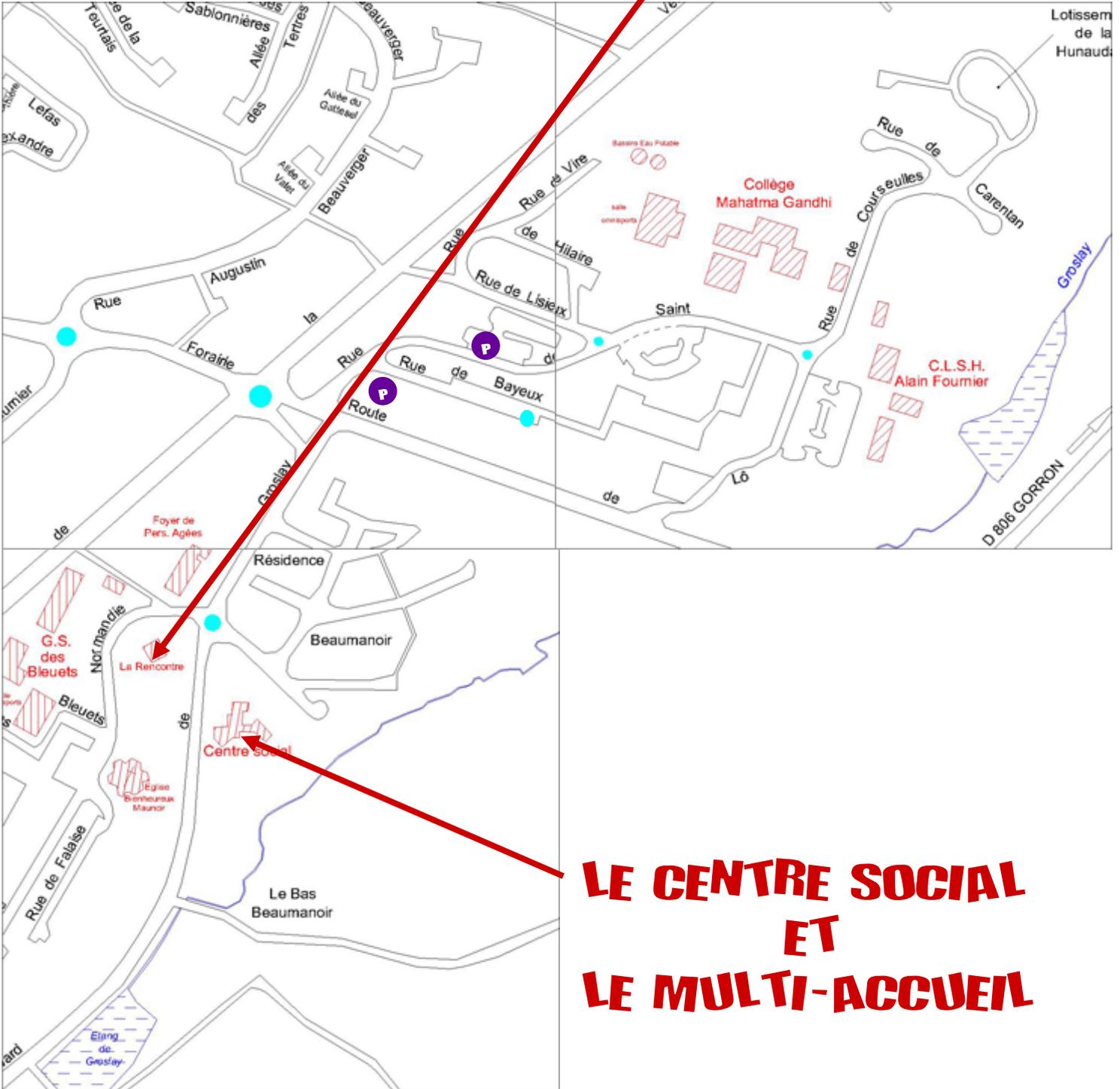
NOM PRENOM	RESPONSABILITE	PROFESSION	DATE ENTREE CA	COLLEGE
AUBAUD Gilles	Membres de droit	ADMIN CA CAF	2018	CAF 35
BIARD Isabelle	Membres de droit	ELUE LOCALE	2015	Conseil départemental 35
BRIZOUX Brigitte	Membres habitants	RETRAITE	2017	habitant
CALDIER Caroline	Membres associés	DIRECTRICE	2010	asso APE2A
CHAPDELAINE Valérie	Membres habitants	RESP MULTI	2020	habitant
COXON-HAYLES Sara	Membres habitants	RETRAITE	2018	habitant
DIEULESAINT Jacqueline	Membres associés	RETRAITE	2011	asso BB Boutique
DUPUY Michel	Membres habitants	RETRAITE	2015	habitant
DURAND Allison	Membres désignés	ELUE LOCALE	2020	mairie Fougères
GASNIER Marie-Thérèse	Membres associés	RETRAITE	2010	asso Calendula
HAMELIN Lucas	Membres habitants	RESP MAGASIN	2020	cooptation habitant
HARDY Christophe	Membres désignés	ELU LOCALE	2020	mairie Fougères
HUBERT Jordan	Membres habitants	ENSEIGNANT	2018	habitant
LE LONQUER Lydie	PRESIDENTE / TRESORIERE	RETRAITEE	2015	habitant
PAILLARD Martine	Membres habitants	RETRAITE	2020	habitant
PREVOT Anouk	SECRETAIRE ADJ	CHARGEE MISSION	2019	habitant
RAULT Patricia	Membres désignés	ELUE LOCALE	2020	mairie Fougères
ROUGER Rémy	Membres associés	RETRAITE	2010	asso Droit de Cité
SCHMIT-CHOPIN Danielle	Membres habitants	RETRAITE	2010	habitant
SIMON Michelle	SECRETAIRE	RETRAITE	2017	habitant
TREHEL Laëtitia	VICE-PRESIDENTE	ASS NOTARIALE	2019	habitant
DIAZ François	Directeur	06.45.58.02.08		salarié-invité





Maison de Jeunes LA RENCONTRE

En face le Centre Social, 38 avenue de Normandie



**LE CENTRE SOCIAL
ET
LE MULTI-ACCUEIL**

Maison de quartier sud LA CHATTIERE

Derrière le Centre Culturel Juliette Drouet.
A côté de la Halte d'Enfants.



